



N° 08/2023

AUX ASSOCIATIONS MEMBRES DE L'UEFA

À l'attention  
du Président ou de la Présidente  
et du Secrétaire général ou de la Secrétaire générale

Votre référence	Votre communication du	Notre référence GS/rig/mpt	Date 6 février 2023
-----------------	------------------------	-------------------------------	------------------------

**Contrôles d'éligibilité des candidats au Conseil de la FIFA en vue des élections qui auront lieu lors du 47<sup>e</sup> Congrès ordinaire de l'UEFA, le 5 avril 2023 à Lisbonne**

Madame, Monsieur,

Pour donner suite à nos lettres circulaires n° 35/2022, du 10 juin 2022, et n° 1/2023, du 6 janvier 2023, nous tenons à vous informer qu'après que les contrôles d'éligibilité menés par la Commission de Contrôle de la FIFA, les candidats suivants ont été déclarés éligibles :

<b>Aleksander Čeferin*</b>	Vice-président
<b>Sándor Csányi*</b>	Vice-président
<b>Ari Lahti</b>	Vice-président
<b>Alison Deborah Moira (Debbie) Hewitt</b>	Vice-présidente
<b>David Martin*</b>	Vice-président
<b>Fernando Gomes</b>	Membre
<b>Noël Le Graët*</b>	Membre
<b>Bernd Neuendorf</b>	Membre

\*Se présente pour réélection

Nous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

**U E F A**

Theodore Theodoridis  
Secrétaire général

---

### Copie

- Comité exécutif de l'UEFA
- Membres européens du Conseil de la FIFA
- Membres d'honneur de l'UEFA
- FIFA, Zurich